

Groupe de discussion professionnel : Médiation culturelle et accueil des publics

Historique :

Ce groupe informel et virtuel est né durant le confinement de mars 2020 pour répondre aux questions des personnes travaillant dans la médiation culturelle et l'accueil des publics dans les bibliothèques (fermées !).

Après consultation, il a été décidé de poursuivre les réunions de ce groupe.

Définition :

Groupe de discussion professionnel sur la médiation culturelle et l'accueil des publics en bibliothèque

Objectifs :

- Échanger des bonnes pratiques, partager nos expériences, soumettre des questions à débattre ensemble, mutualiser les savoirs.
- Construire ensemble des outils susceptibles de nous aider lorsqu'il s'agit de défendre un projet, d'obtenir un financement, une aide, des ressources humaines, etc.
- Offrir aux participant.e.s un espace de discussion sans hiérarchie et sûr.

Participation :

Toutes les personnes travaillant en bibliothèques et intéressées peuvent participer. Il n'y a pas de régularité exigée. Cependant, la participation active est vivement encouragée.

Description des réunions :

Fréquence : 4 fois par an

Durée : 1h30 environ

Calendrier des réunions : le calendrier est fixé le plus à l'avance possible. Il n'y a pas de moment fixe dans la semaine, cela peut varier.

Mode de réunion :

Nous privilégions le virtuel pour permettre au plus grand nombre de personnes en Suisse romande de participer. Nous proposons qu'une réunion par an soit en présentiel au siège romand de Bibliomedia à Lausanne. En cas de réunion en présentiel, nous organisons une projection pour que les personnes éloignées puissent participer via zoom.

Déroulement des réunions :

Chaque réunion peut s'organiser différemment.

Elle peut contenir :

- une intervention d'une vingtaine de minutes
- la lecture d'un texte
- le visionnement d'un court documentaire
- le travail autour d'un thème transmis à l'avance
- ...

Organisation et gestion du groupe :

Après chaque réunion, un procès-verbal est envoyé à tous.t.es les participant.e.s pour relecture et validation. Ce procès-verbal décisionnel (qui ne relate donc pas tous les échanges en détail) peut être communiqué à l'extérieur.

A partir de 2022, un groupe de participant.e.s intéressé.es prendra en charge la programmation thématique des réunions. Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer auprès du Laboratoire des bibliothèques.

Afin que le groupe conserve sa motivation et sa souplesse, la charge administrative doit être la plus légère possible.

Pour l'établissement de cette charte : Céline Cerny, responsable du Laboratoire des bibliothèques.

13 avril 2021

laboratoire@bibliomedia.ch